



Les Amis De l'œuvre de Blasco Mentor

Le petit journal N° 12 nov/ dec / janvier 2025

Edito

Depuis 2011, les relations entre la Municipalité de Solliès-Toucas et le Fonds de Dotation "Univers Mentor" sont difficiles. Aujourd'hui, une nouvelle étape a été franchie. En effet, "Univers Mentor" vient de demander à la justice de trancher son différend avec la Mairie, concernant notamment l'entretien des oeuvres de Mentor et sa maison-atelier la "Casa Nieves". Cette information est parue dans la presse locale à la demande du Fonds de Dotation (voir l'article de Var Matin du 29 novembre 2024).

De cette publicité, Mentor et son oeuvre n'en sortiront pas grands...

Malgré tout, nous gardons confiance en l'avenir et espérons qu'un accord pourra être trouvé, pour que nous puissions oeuvrer ensemble et dans la sérénité, à la valorisation des oeuvres de notre artiste Toucassin.

Le bureau de notre association souhaite à tous ses adhérents une bonne année 2025 en espérant qu'elle soit la plus heureuse possible pour eux et leurs proches.

Meilleurs Voeux 2025

Exposition

L'exposition d'œuvres privées de Blasco Mentor dans la salle des mariages de la mairie de Solliès-Toucas s'est achevée le 20 octobre 2024.

Elle a connu un franc succès; élus, prêteurs et amateurs se sont réjouis de cette initiative et d'une belle fréquentation, estimée à environ 450 visiteurs.

Casa Nieves

Travaux en cours

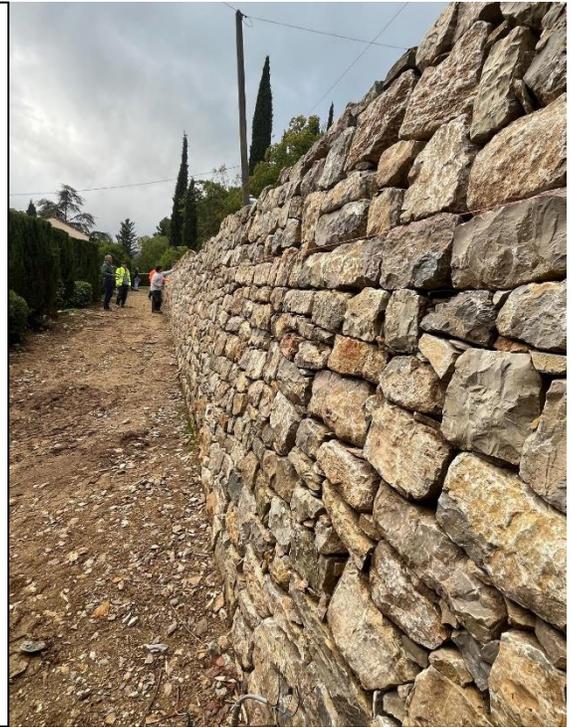
La grande restanque, située sur le chemin qui mène au grand escalier, en partant du portail d'entrée, est terminée depuis plusieurs semaines. La réalisation est superbe. (photo ci contre)

En 2025, il est prévu de restaurer d'autres murs de restanques de la propriété.

Les prochains travaux sont: le mur de soutènement ainsi que la réfection de la terrasse de la maison.

Le but de ces travaux étant la réouverture des jardins au public.

Actuellement, le montant des travaux engagés pour la restauration des restanques se chiffre à environ 213 000 Euros TTC. Le fonds de soutien aux métiers d'art, instauré par le Ministère des entreprises et du tourisme, soutenu par la Fondation du Patrimoine a apporté une subvention de 30 000 Euros.



Nos projet

Concours CASA NIEVES

La commune de Solliès-Toucas a organisé, en partenariat avec l'association « *Les Amis de l'œuvre de Blasco Mentor* » et l'association « *Les parents d'élèves Toucassins* », un concours gratuit intitulé « *CASA NIEVES – Maison de Blasco Mentor* ».

8 enfants seront invités à participer à un voyage à Milan, durant 2 jours (1 nuit) pendant les vacances de printemps 2025.

Au programme: découverte du Palais Castiglione et des magnifiques peintures murales de Blasco Mentor.

Voici la liste des gagnants du concours:

June DISCINI
Soan GODFROY
Baptiste JALMAIN
Maelanne COUDERS

Giulia SCOTTO
Mathilde SCOTTO
Liam LATRON
Luna BERUTTI

Les enfants seront encadrés par des agents communaux, des élus, ainsi que des membres des associations partenaires.

Une réunion d'information sera organisée en début d'année 2025.

Comme annoncé dans notre édito, les relations entre la municipalité de Solliès-Toucas et le Fonds de Dotation sont de plus en plus tendues: une bataille juridique s'engage.

En effet, le maire de Solliès-Toucas a rencontré le préfet du Var le 15 octobre 2024 pour demander la dissolution du fonds de dotation "Univers Mentor". Après analyse du dossier, l'autorité administrative, si elle constate des dysfonctionnements graves, affectant la réalisation de l'objet du Fonds de Dotation, peut décider, par un acte motivé (publié au Journal Officiel) de suspendre l'activité du fonds pendant une durée de 6 mois au plus, ou, lorsque la mission d'intérêt général n'est plus assurée, de saisir l'autorité judiciaire aux fins de sa dissolution.

De son côté, "Univers Mentor" assigne en justice la commune de Solliès-Toucas.

C'est une procédure par laquelle le demandeur va informer le tribunal compétent qu'il est saisi dans le cadre de l'affaire décrite dans l'acte d'assignation.

Le différend porte sur la dégradation supposée de certaines œuvres durant les travaux de réhabilitation du toit de la Casa Nieves et le libre accès au site.

De plus "Univers Mentor" demande l'annulation des legs et dons des œuvres de Mentor à la commune en sa faveur. L'assignation informe également le défendeur, qu'un procès lui est intenté et qu'il doit comparaître.

La date de ce procès est fixée au 24 février 2025. A suivre...

Article du journal
Var matin
Mardi 29 novembre 2024

Gapeau

Polémique et procès pour la Casa Nieves de Mentor

Le fonds de dotation Univers Mentor lance une procédure contre la mairie de Solliès-Toucas. Elle lui reproche de ne pas assumer ses responsabilités dans la conservation de l'œuvre de l'artiste.



Univers Mentor présente d'innombrables clichés de la dégradation de certaines œuvres du maître. (Photos DR)



Qui était Blasco Mentor ?

Né à Barcelone en 1919, il suit des études de peinture à l'école des beaux-arts et reçoit la médaille d'argent, distinction qui n'a été décernée qu'à trois peintres (Picasso, Clavé et lui). Fuyant la dictature franquiste, il se réfugie en France et s'installe à Solliès-Toucas où il peint et sculpte. Avec sa compagne et muse, Neige (Nieves en espagnol), ils transfèrent au fil des ans leur modeste cabanon en villa d'artiste à la Casa Nieves. Un site qu'il habite de



Blasco-Mentor. (Photo DR) ses créations. Chevalier des Arts et Lettres, il voit son œuvre présentée dans le monde entier et décide à la fin de sa vie de faire don de sa maison et des œuvres qu'elle contient à la commune de Solliès-Toucas. Il décède en mai 2003.

« La ville de Solliès-Toucas a manifestement ignoré ses obligations, laissant se dégrader, de manière parfois irréversible, certaines œuvres ». L'assignation que le fonds de dotation Univers Mentor¹ vient de rédiger, se lit comme un réquisitoire contre la municipalité de Jérémie Fabre (...). Un portrait de Neige et un autopsopont de Mentor ont disparu (...). L'attitude négligente et paradoxale de la Ville ne permet pas l'intervention d'experts, notamment de restaurateurs d'art pour assurer des menus soins préventifs et restaurateurs des œuvres dégradées. Un constat qui pousse le

fonds de dotation, dirigé par Isabelle Rollin-Royer, à saisir le juge des référés « afin qu'il ordonne des mesures propres à faire cesser le trouble manifestement illicite ». Depuis 2020, et l'élection d'une nouvelle équipe municipale, les relations se sont crispées entre la Ville et le fonds qui fédère les amoureux de l'artiste espagnol, détenteur de son droit moral. En jeu, la conservation de la Casa Nieves, la maison-atelier que le créateur avait léguée à la commune, pour qu'elle l'entretienne et y crée un musée Mentor. « Il s'agit d'une œuvre d'art

part entière, dont le bâti et les jardins ne peuvent être distingués des œuvres et mobiliers qui y sont intégrés », soupire avec admiration le fonds de dotation qui considère que la situation actuelle « méconnaît le droit moral de l'artiste ». « Accès et assurance » Outre la conservation proprement dite des œuvres, Univers Mentor dénonce le fait que la commune a « également, de manière abusive, décidé de limiter l'accès à la Casa Nieves » (au fonds de dotation, Ndlr).

« L'affaire doit être examinée par le tribunal judiciaire de Marseille le 24 février. Un premier rendez-vous devant la justice avant que ne soit jugée la demande de nullité de la donation ». P.-H.C. photostudio/matis.fr 1. Créé en 2011, Univers Mentor est le fonds de dotation, détenteur du droit moral de Blasco Mentor.

MISSION PATRIMOINE

« La Casa Nieves est véritablement une part de l'œuvre de Mentor, cet illustre que Picasso considérait comme un de ses légataires dans l'histoire de l'art moderne », estime la « Mission Stéphane Bern ». En août 2022, elle a sélectionné la Casa Nieves parmi ses projets pour une transformation « en espace muséographique ». Le site de la fondation précise que 277 000 € ont été apportés à ce dossier par le loto du patrimoine.

Questions à Jérémie Fabre, maire de Solliès-Toucas

« Cette procédure prouve qu'on pose les bonnes questions »

Comment expliquez-vous cette procédure lancée par Univers Mentor ?
A ce jour, bien évidemment, les relations avec Univers Mentor ne sont pas bonnes du tout. Mais en fait, le problème remonte à 2020. Quand nous sommes arrivés, j'ai souhaité que les droits et les devoirs de chacun soient clairement définis. Ils étaient flous et ce flou était entretenu par Univers Mentor. Cette procédure prouve qu'on pose les bonnes questions.

Alors quels sont les droits et devoirs de chacun ?

selon vous ?
La maison est propriété de la commune et nous assumons nos responsabilités. En revanche, quand on lit les statuts du fonds de dotation, il est écrit noir sur blanc qu'Univers Mentor est propriétaire des œuvres. C'est donc à lui de les entretenir. C'est d'ailleurs sa raison d'être et ce qui a poussé la ville à créer ce fonds de dotation. Aujourd'hui, Univers Mentor souhaite que la commune fasse le travail à sa place et paie. C'est non.

Univers Mentor vous reproche un manque d'entretien de la maison... Quand on est arrivé en 2020, on a fait faire un audit estimant à 3,6 millions d'euros HT les travaux à réaliser. C'est quand même le signe que la situation était déjà très dégradée. C'est d'ailleurs le précédent maire qui avait formé la Casa pour des raisons de sécurité. Depuis mon élection, il n'y a jamais eu autant d'argent public dépensé pour la maison. Pour refaire les toitures, la terrasse et les restanques, entre autres, c'est plus de 500 000 € investis.



Autre reproche : une interdiction d'accès pour les membres d'Univers Mentor à la Casa Nieves, comment l'expliquez-vous ?

C'est faux. Il y a des questions de sécurité qui font qu'on ne peut pas laisser l'accès libre sur ce

site. On demande simplement aux membres d'Univers Mentor de nous prévenir quand ils veulent venir et nous surveillons que tout se passe bien. Je ne peux pas laisser comme avant les clés de la Casa Nieves en chantier dans la nature ! Imaginez qu'il y ait un accident...

Enfin, le fonds de dotation se dit inquiet à propos de la police d'assurance. La Casa Nieves est-elle assurée par la mairie ?

Les murs, oui. Pour les œuvres, c'est à Univers Mentor de le faire.

Univers Mentor évoque la possibilité de remettre en cause la donation. D'en pensez-vous ?
On est tout ouïe et on attend de voir. Quel qu'il sorte de tout ça, ça sera positif pour la commune. Si la donation est annulée, il faudra dire au profit de qui...

Quelle ambition avez-vous pour la Casa Nieves ? Elle n'a pas changé. Nous voulons la restaurer mais peut-être qu'Univers Mentor m'en veut d'être réaliste, pragmatique et responsable des deniers publics.

